L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS D'AYLMER

Rapport annuel 2018
Assemblée générale annuelle
Le lundi 25 mars 2019

Table des matières

Conseil d'administration 3

Comités 4

Avis de convocation 5

Proposition d'ordre du jour 6

Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2018 7

Rapport du Président (Rapport annuel d'activités de l'APICA) 12

Tournoi de golf (Président d'honneur et commanditaires) 22

Annexes

Annexe 1: Résolutions adoptées au cours de l'année 2018 24

Annexe 2: États financiers 2018 30

Page couverture :
Conception graphique : cgm2 communications

Conseil d'administration 2018 - 2019

François Sylvestre

Président

Mireille Alary

Vice-présidente

Maxime O. Tremblay

Secrétaire-trésorier

Chantal Leblanc-Bélanger

Administrateur

Johanne Bérubé

Administrateur

Vincent Lemieux

Administrateur

Martine Mongrain

Administrateur

Sophie Castonguay

Administrateur

Marc Lafontaine

Administrateur

Sébastien Labelle

Administrateur

Suzanne Bossé

Directrice générale

Nathalie Rodrigue

Gestionnaire événements

Comités 2018 - 2019

Comité social

Chantal Leblanc-Bélanger
Sébastien Labelle
Marc Lafontaine
Nathalie Rodrigue

Comité gouvernance

François Sylvestre
Vincent Lemieux
Mireille Alary
Chantal Leblanc-Bélanger

Comité communications

Johanne Bérubé
Sophie Castonguay
Martine Mongrain
Nathalie Rodrigue

Comité recrutement

Mireille Alary
Vincent Lemieux
Johanne Bérubé
Martine Mongrain
Marc Lafontaine

Comité finances

Maxime O. Tremblay
Sébastien Labelle

Club des ambassadeurs

Guy Leblanc
Richard Bégin
Pierre Dionne
Daniel Lacasse
Pierre Donais
Gerry Philippe

Comité golf

Guy Leblanc
Martine Mongrain
Maxime O. Tremblay
Alexandre Cliche
Nathalie Rodrigue

(La présidence et la direction générale font partie d'office de tous les comités)

Avis de convocation

Le 11 mars 2019

Objet : Assemblée générale annuelle 2018

Aux membres de l'APICA

C'est avec plaisir que l'APICA vous convie à son Assemblée générale annuelle 2018 qui se tiendra le **lundi 25 mars** au Club de golf Gatineau situé au 160, rue du Golf à Gatineau. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de l'AGA.

L'assemblée sera précédée d'une rencontre qui portera sur le trajet du train léger dans l'ouest de Gatineau; il s'agit en fait d'une consultation qui sera effectuée par le député fédéral de Hull-Aylmer, M. Greg Fergus. La soirée se terminera par une réception de 18h à 20h.

Déroulement

15 h 45	Accueil/réseautage
16 h	Consultation sur le trajet du train léger dans l'ouest de Gatineau (Aylmer)
17 h	Fin de la rencontre de consultation
17 h 15	Assemblée générale annuelle de l'APICA
18 h	Réception – 6 à 8 de l'APICA – UNE consommation gratuite pour les membres APICA

Inscription

Le lundi 18 mars 2019 est la date limite pour vous inscrire à la consultation et à l'AGA/réception.

Veuillez svp rapidement compléter le formulaire ci-joint et le faire parvenir à l'adresse info@apica.ca.

En souhaitant vous accueillir en grand nombre, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

Maxime O. Tremblay
Secrétaire-trésorier

Proposition d'ordre du jour

Assemblée générale annuelle 2018

Le lundi 25 mars 2019 à 17h15

Au Club de golf Gatineau, 160 rue du Golf

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Vérification de l'Avis de convocation
4. Vérification de l'identité des délégués
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2017
7. Mot du Président – Rapport annuel 2018
8. États financiers de l'année 2018
9. Nomination d'un vérificateur
10. Élection d'un président d'élection et de 2 scrutateurs (s'il y a lieu)
11. Élection du Conseil d'administration 2019-2020
12. Ratification des actes des administrateurs
13. Varia et questions
14. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle 2017
Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer
Le mercredi 28 mars 2018
Doubletree Hilton Aylmer, Gatineau QC

Présences :

Stéphanie Olney-Lessard	Martin Bisson	Rebecca Lessard
Mireille Alary	Marianne Breton	Paul Mercier
Sébastien Labelle	Audrey Bureau	Nicole Michaud
Sophie Castonguay	Gilles Chagnon	Lucie Mineault
Chantal Leblanc-Bélanger	Sylvie Chénier	Michel Parent
Vincent Lemieux	Alexandre Cliche	Richard Parent
Martine Mongrain	Marc Lafontaine	Lily Ryan
Nathalie Rodrigue	Gilles Laroche	
François Sylvestre	Katherine Lauzon	
Johanne Bérubé	Martin Lavoie	

Président d'assemblée	Daniel Lacasse
Secrétaire d'assemblée	Suzanne Bossé
Équipe APICA	Anick Néron
Invitée	Isabelle Prégent, FCEI

1. **Ouverture de l'assemblée**

Stéphanie Olney-Lessard, présidente de l'APICA, accueille les personnes présentes et leur souhaite la bienvenue.

2. **Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**

- *Martine Mongrain appuyée par Vincent Lemieux propose que Daniel Lacasse et Suzanne Bossé agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.*
  Adopté.

3. **Vérification de l'avis de convocation**

Daniel Lacasse rapporte que l'envoi aux membres de la convocation officielle a été envoyée par courriel le 28 février 2018, ce qui est confirmé par le secrétaire de l'APICA, Sébastien Labelle. Une copie est dans le rapport annuel.

4. **Vérification de l'identité des délégués**

Le président rappelle que les membres en règle doivent avoir payé leur cotisation depuis trente jours et que seuls les membres en règle peuvent participer et voter lors de l'assemblée générale annuelle.

5. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

- *Vincent Lemieux appuyé par François Sylvestre propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.*
  Adopté.

6. **Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mars 2017**

- *Lily Ryan appuyée par Marc Lafontaine propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mars 2017.*
  Adopté.

7. **Rapport annuel d'activités**

Daniel Lacasse invite les participants à prendre connaissance du Rapport de la présidente ainsi que du Rapport sur la valorisation de la rue Principale inclus au Rapport annuel envoyé par courriel aux participants. Il indique que le dépôt du rapport de la présidente sera suivi de deux présentations : celle de Suzanne Bossé, directrice générale, ainsi qu'une par Isabelle Prégent de la FCEI. Il rappelle qu'Anick Néron, gestionnaire de la rue Principale, est également disponible pour répondre aux questions.

Stéphanie Olney-Lessard dépose le rapport annuel des activités de l'APICA et rappelle les principaux événements et réalisations de 2017. Elle souligne que les administrateurs se sont réunis fréquemment et ce, afin d'élaborer le Plan stratégique 2018-2022 de l'APICA qui a été adopté en septembre 2017.

Elle avise qu'alors que le protocole d'entente avec la Ville de Gatineau avait été reconduit pour l'année 2017, les derniers mois ont été très occupés par la négociation du prochain Protocole.

L'APICA s'est jointe aux trois autres associations ayant un protocole similaire (Vision Centre-Ville, l'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau et le Regroupement des gens d'affaires de la Basse-Lièvre) dans le but de faire front commun et d'exiger des changements dans la façon de traiter la subvention, soit la reconnaissance de la mission, dans son ensemble, de nos organismes respectifs. L'APICA et les organismes partenaires ayant eu l'écoute de la Ville, notre objectif a été atteint! Le nouveau Protocole, 2018-2022, a été signé ce soir, ce qui nous permettra de dynamiser l'ensemble du secteur d'Aylmer.

Mme Olney-Lessard partage également avec les membres des informations quant aux activités suivantes : les 6 à 8 comme activités de réseautage, le Tournoi de golf et la Tournée des Fêtes. Elle souligne que certains objectifs n'ont pu être atteints en 2017, mais que les préparatifs 2018 indiquent que des activités de réseautage seront, entre autres, offertes sur une base mensuelle toute l'année durant.

Elle fait par la suite un bref survol des activités en lien avec la revitalisation de la rue Principale, rappelant qu'un rapport détaillé est inclus au Rapport annuel. Anick Néron répond à quelques questions des participants.

Mme Olney-Lessard complète son rapport en rappelant que le premier objectif du Plan stratégique 2018-2022 est de s'assurer de la satisfaction et de répondre aux besoins des membres. Le Plan identifie ainsi des priorités d'actions pour chacun des comités et ceux-ci ont été très actifs depuis l'automne. Elle affirme être fière de l'APICA, de ses succès et de sa volonté de poursuivre sur sa lancée pour améliorer ses services aux membres.

Elle termine en soulignant le départ de Jocelyne Lauzon et l'arrivée de sa remplaçante Suzanne Bossé, à titre de directrice générale. Elle remercie Jocelyne qui a œuvré au sein de l'APICA pendant près de dix ans et souhaite la bienvenue à Suzanne qui est à l'APICA depuis quelques mois. Elle remercie également Anick Néron, gestionnaire de la rue Principale, qui réussit à faire des miracles avec si peu.

Suite au rapport de la présidente, Suzanne Bossé, directrice générale, effectue une présentation du Plan stratégique 2018-2022 de l'APICA, de ses objectifs et de ses priorités d'action. Elle répond aux questions des participants.

Isabelle Prégent, vice-présidente des Services extérieurs à la FCEI, présente par la suite le mandat et les services offerts par la FCEI aux membres APICA. Elle répond aux questions des participants.

8. États financiers 2017

Sébastien Labelle, trésorier de l'APICA, dépose et explique les états financiers. Il répond aux quelques questions soulevées.

9. Nomination d'un vérificateur

- *Sébastien Labelle, appuyé par Alexandre Cliche propose la nomination de M. Phillipe Mousseau, cpa comme vérificateur pour l'année financière 2017.*
  Adopté.

10. Élection du conseil d'administration pour l'année 2017-2018

Les mandats de Stéphanie Olney-Lessard, d'Éric Legris et de Véronique Semexant sont arrivés à échéance en 2017-2018. Aucun ne souhaite renouveler son mandat. Les candidatures de Maxime O. Tremblay et de Sophie Castonguay ont été reçues dans les délais. Le mandat de Nathalie Rodrigue arrivait également à échéance ; elle a indiqué, dans les délais, qu'elle renouvelait son mandat.

Ces trois membres sont donc <u>élus par acclamation</u> sur le conseil d'administration.

Marc Lafontaine a fait parvenir au secrétaire de l'APICA une lettre d'intention pour combler le poste d'administrateur. Cette lettre sera étudiée à la prochaine rencontre du conseil d'administration, soit le 4 avril prochain.

Le conseil d'administration se composera donc de Mireille Alary, Sophie Castonguay, Sébastien Labelle, Chantal Leblanc-Bélanger, Vincent Lemieux, Martine Mongrain, Nathalie Rodrigue, François Sylvestre et Maxime O. Tremblay.

Un poste reste à combler au conseil d'administration.

Les postes de Mireille Alary, Sébastien Labelle, Chantal Leblanc-Bélanger, Vincent Lemieux, Martine Mongrain, Nathalie Rodrigue et François Sylvestre viennent à échéance en mars 2019.

11. Ratification des actes des administrateurs

L'assemblée prend connaissance des actes et décisions du conseil d'administration, d'après les résolutions en annexe du rapport annuel.

- *Vincent Lemieux appuyée par Chantal Leblanc-Bélanger propose de ratifier les actes des administrateurs de l'APICA pour l'année 2017.*
  Adopté.

12. Levée de l’assemblée

Il est 20 h 32.
Marianne Breton appuyée par Marc Lafontaine propose la levée de l’assemblée.
Adopté

Suzanne Bossé
Secrétaire d’assemblée

Rapport du président
Assemblée générale annuelle 2018
25 mars 2019

Bonjour à toutes, à tous et bienvenue à l'assemblée générale annuelle de l'APICA.

Le présent rapport a pour but de faire un survol des différents accomplissements de l'APICA pour l'année 2018. Je vous présenterai tout d'abord les membres du Conseil d'administration pour ensuite vous parler des objectifs de celui-ci et des résultats de la dernière année.

Présentation du Conseil d'administration

Voici la liste des administrateurs qui siégeaient à la table du Conseil au cours de la dernière année :

- Mireille Alary, vice-présidente (PME Inter Notaires)
- Maxime O. Tremblay, secrétaire-trésorier (Lareau Courtiers d'assurances)
- Johanne Bérubé (CAMA Industries)
- Sophie Castonguay (Gatineau Couture)
- Sébastien Labelle (Banque Royale du Canada)
- Marc Lafontaine (Chartwell Monastère d'Aylmer)
- Chantal Leblanc-Bélanger (Centre Alimentaire Aylmer)
- Vincent Lemieux (Couvreur Rolland Boudreault)
- Martine Mongrain (CGM2 – Communications graphiques Martine Mongrain)

Je tiens à remercier les administrateurs pour leur dynamisme et leur engagement continu envers la mission et le Plan stratégique adopté par le Conseil d'administration de l'APICA en septembre 2017. Onze rencontres du Conseil d'administration et maintes réunions de ses divers comités (gouvernance, social, communications, recrutement, golf) ont permis de mieux répondre aux besoins et attentes de nos membres et de mettre en œuvre diverses activités et nouvelles initiatives.

J'en profite également pour souligner l'excellent travail de la directrice générale, Suzanne Bossé, ainsi que de Nathalie Rodrigue, gestionnaire événements, qui ont toutes deux joué un rôle clé dans l'atteinte de nos objectifs au cours de la dernière année.

Nos objectifs et résultats en 2018

Un nouveau Protocole élargit la portée de nos actions

C'est lors de l'AGA du 28 mars 2018 que l'APICA signait le nouveau Protocole d'entente avec la Ville de Gatineau et ce, pour une période de 5 ans. Fruit d'une collaboration entre l'APICA, Vision Centre-Ville, l'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau et le Regroupement des gens d'affaires de la Basse-Lièvre, ce nouveau Protocole reconnaissait enfin la mission de l'APICA dans son ensemble, appuyant sa portée au-delà d'un seul objectif, d'un seul mandat.

Dès lors, le Conseil d'administration s'assurait que l'ensemble des membres puissent bénéficier des services et activités de l'APICA, toute l'année durant. Qu'il s'agisse d'occasions de visibilité des entreprises, de réseautage pour faciliter et favoriser les partenariats, de campagne de promotion pour augmenter l'achalandage dans les commerces, tous les membres APICA ont été invités à participer et à tirer profit de nos initiatives. Nous avons également été beaucoup plus actifs en termes de communications auprès des membres, en diffusant des informations sur des opportunités de perfectionnement professionnel et autres types de renseignements utiles pour les entreprises, quel que soit leur stade de développement. En fait, les résultats d'un sondage effectué auprès des membres en septembre dernier et dont l'objectif était de mieux connaître leurs besoins et attentes envers l'APICA, ont beaucoup aidé le Conseil d'administration à prioriser nos actions au cours de la dernière année. Vous trouverez plus loin dans ce rapport de plus amples détails à cet égard.

Une collaboration soutenue avec nos partenaires du grand Gatineau

La collaboration avec les organismes partenaires de Hull, du Vieux-Gatineau et de la Basse-Lièvre s'est poursuivie tout au cours de l'année et plus spécifiquement en lien avec les nouveaux fonds annoncés par la Ville de Gatineau pour l'animation et la revitalisation des vieux centres-villes. Nous avons présenté nos arguments pour un appui bonifié de la part de la Ville, toujours en lien avec l'actualisation de nos missions et mandats, et avons à nouveau bénéficié de l'écoute du Conseil municipal. C'est ainsi que la Ville a octroyé une aide additionnelle de 40,000 $ pour les 5 ans du Protocole 2018-2022, pour un total de 125 000 $ annuellement. Cet appui additionnel nous aura entre autres permis d'offrir de nouvelles occasions de visibilité pour les membres (p. ex. notre campagne « Achetez et fêtes à Aylmer, c'est gagnant! ») et de bonifier nos festivals dans le Vieux-Aylmer.

Des frais d'adhésion en lien avec les attentes des membres

En début d'année, le Conseil d'administration a effectué un exercice dont l'objectif était d'identifier les attentes et besoins de chaque catégorie de ses membres (professionnels, industriels,

commerçants, OSBL, institutionnel et politique) afin de déterminer si les activités et services offerts par l'APICA répondaient à ceux-ci. Il s'agissait également de déterminer si notre offre devait être bonifiée, etc. Cet exercice nous a également amenés à constater qu'il y avait lieu de revoir nos frais d'adhésion qui, pour certains, étaient trop élevés. Les formulaire et coûts d'adhésion pour 2019 reflètent ainsi le résultat de notre réflexion en présentant la possibilité de bénéficier des services de l'APICA et de la FCEI pour un montant de 375 $ ou de bénéficier uniquement des services APICA pour la somme de 175 $. C'est au début de l'année 2019 que nous avons amorcé notre campagne de renouvellement des adhésions ou de recrutement de nouveaux membres.

Une présence accrue auprès de la Ville de Gatineau

L'année 2018 a été marquée d'enjeux divers touchant le développement du secteur Aylmer. Qu'il s'agisse du 22, rue Principale, du Pavillon du Parc de la Marina et du réaménagement comme tel du Parc des Cèdres ou de l'avenir de la Bibliothèque Lucy-Farris, l'APICA a initié diverses rencontres avec les conseillers Bureau, Duggan, Chagnon et Marquis-Bissonnette. À maintes reprises, nous avons également incité la Ville, le politique et l'administratif, à consulter les entrepreneurs du secteur Aylmer sur ces divers enjeux et plus. Nous avons également rencontré le Maire Maxime Pedneaud-Jobin et lui avons demandé de rapidement intervenir dans les dossiers d'urbanisme, du Parc Industriel et du secteur Aylmer comme secteur touristique prioritaire.

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier la Ville de Gatineau pour son appui, tant financier que sa collaboration à la réalisation de plusieurs de nos activités.

2019 s'inscrira dans la continuité…

Les résultats de nos efforts de la dernière année sont concluants et le Conseil d'administration demeure engagé à la poursuite de ses objectifs, de sa vision voulant que l'APICA soit un organisme pertinent pour ses membres, les gens d'affaires du secteur Aylmer et notre communauté dans son ensemble. Une des priorités de notre Plan stratégique 2018-2022 est d'acquérir une meilleure connaissance de nos membres; nous demeurons à l'écoute et vous invitons à nous faire part de vos besoins, de vos attentes. Nous vous remercions d'avoir participé en grand nombre à l'ensemble de nos activités et vous invitons à poursuivre vous aussi sur cette lancée. Parce qu'après tout, c'est tous ensemble que nous démontrerons ce qu'est le véritable pouvoir d'une communauté d'affaires!

François Sylvestre
Président

L'APICA en action !

Nous l'avons dit à quelques reprises depuis les derniers mois : nous sommes très fiers des accomplissements de la dernière année! Tout d'abord, en termes de membres, 21 entreprises additionnelles ont joint l'APICA en 2018! Et déjà, début 2019, 14 autres se sont ajoutées! Et l'année ne fait que commencer!

Vous l'aurez noté, l'APICA a été très active, très visible, au cours de la dernière année. En fait, lorsqu'on compile la liste de toutes les entreprises qui ont participé aux activités de l'APICA en 2018, on en compte 120 (ce qui n'inclut pas les exposants à nos 2 festivals…)! Bien entendu, toutes les activités n'attirent pas les mêmes participants. Par exemple, le Tournoi de golf comptait 21 entreprises commanditaires, dont 17 étaient membres APICA. Ce qui est significatif ici est que toutes ces entreprises ont non seulement bénéficié de la visibilité offerte par l'APICA, mais aussi de ces occasions de réseautage, de création de partenariats, d'échanges de connaissances. Nous sommes très fiers d'avoir su rassembler autant d'entreprises et de collègues, qui ont à cœur les intérêts des gens d'affaires du secteur Aylmer.

Mais, au-delà des chiffres, il y a les besoins et les attentes des membres, les enjeux auxquels font face les entreprises qui font affaires à Aylmer. Et l'APICA a mis beaucoup d'efforts pour répondre à ceux-ci au cours de la dernière année.

Connaissance accrue des membres APICA

Le sondage effectué auprès des membres en septembre dernier a été déterminant en termes de priorisation des activités et services de l'APICA. En effet, les membres ont signalé être très satisfaits des occasions d'affaires et de réseautage offertes ainsi que des informations et ressources diffusées par l'APICA. Le lobby et la représentation auprès de la Ville de Gatineau ont également attiré de nombreux commentaires positifs. Ceux qui y font appel ont également confirmé leur satisfaction envers les services de la FCEI (Fédération canadienne de l'entreprise indépendante). Ceci dit, les membres ont aussi indiqué vouloir davantage de visibilité et de promotion de leur entreprise.

Pour ce qui est de leurs grandes préoccupations, les membres ont identifié le recrutement de main-d'œuvre, le marketing/promotion et la gestion des ressources humaines comme étant les enjeux principaux qui ont un impact sur le développement de leur entreprise.

Enfin, à la question sur les avantages qu'ils retirent en tant que membres APICA, les principales réponses étaient : l'appartenance, la force et la solidarité de la communauté d'affaires d'Aylmer, la visibilité de cette même communauté et des entreprises sur une base individuelle, les occasions de réseautage et de partage de connaissances ainsi que les services de la FCEI.

Vous constaterez ci-dessous comment l'APICA a su répondre à ses besoins, ces enjeux. Et 2019 apportera aussi son lot de nouvelles initiatives.

Occasions de réseautage et visibilité des entreprises

Des activités de réseautage ont été offertes par l'APICA sur une base mensuelle toute l'année durant : neuf 6 à 8, le Tournoi de golf et la Tournée des Fêtes. Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour remercier les entreprises hôtes des 6 à 8 :

- Antonyme
- Chartwell Monastère d'Aylmer
- cgm2 communications
- Centre d'exposition L'Imagier
- Centre alimentaire d'Aylmer
- DMS/Nuapro
- Golf Château Cartier/ Ferme rouge
- Au jardin de Sylvie

La Tournée des Fêtes est elle aussi une formule particulièrement appréciée de tous. Nous avons repris la formule visites d'entreprises avec transport en autobus scolaire et nous avons bonifié l'animation de l'activité comme tel, durant et à la fin du parcours à la Ferme rouge. Merci à celle-ci ainsi qu'à nos commanditaires la Banque Royale du Canada et Ad Caffeine. Ce fut un grand plaisir de préparer la Tournée avec les quatre entreprises membres qui ont présenté leurs services aux plus de 40 participants. Merci à :

- CÉGEP Heritage College
- Lareau courtiers d'assurances
- Gestion immobilière Metropolis
- École de théâtre McNicoll

Le Tournoi de golf de mai aura quant à lui rassemblé 140 joueurs et 200 invités au souper! De plus, 34 entreprises membres ont saisi cette occasion pour être davantage visibles auprès de l'ensemble des participants! Nous tenons à vous remercier tous et en particulier Allstate Assurances qui assurait la présidence d'honneur. Merci à M. Guy Leblanc qui présidait le Comité golf de l'APICA; le travail du comité composé de Julie Filion, Maxime O. Tremblay, Martine Mongrain, Alexandre Cliche, Nathalie Rodrigue et Suzanne Bossé, aura permis d'amasser plus de 20 000 $.

Toutes ces activités de réseautage ont permis à plusieurs entreprises membres de se démarquer, de se faire connaître. Et tous nous ont fait part de commentaires très positifs suite à leur participation. Nous comptons donc poursuivre sur cette lancée en 2019!

Promotion des entreprises et du secteur Aylmer

Les gens d'affaires du secteur et la communauté tout entière d'Aylmer sont familiers avec les deux festivals coordonnés par l'APICA : le Vieux-Aylmer se sucre le bec (mars) et le Festival du Vieux-Aylmer (août). À ces deux festivals, nous avons ajouté une campagne de promotion groupée durant le Temps des Fêtes. Ces événements et campagne jouent un rôle-clé en augmentant l'achalandage dans les commerces d'Aylmer en général, et du Vieux-Aylmer en particulier, attirant des consommateurs et festivaliers du grand Gatineau et d'Ottawa. Nous remercions les commerces participants pour leur engagement et leur dynamisme dans le cadre de ces activités. Et nous profitons de cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nombreux commerçants qui, parmi ces participants, se sont joints au réseau des membres de l'APICA au cours des derniers mois!

L'APICA a également travaillé avec divers partenaires qui ont joué un rôle important dans la diffusion et la promotion de nos événements et initiatives. Ainsi, nous remercions : le Bulletin d'Aylmer, les Galeries Aylmer, les radios 104,7 ainsi que Rouge FM et Énergie, Ad Caffeine et Imagi.

Qu'il s'agisse des festivals ou de la campagne « Achetez et fêtez à Aylmer, c'est gagnant! », nous nous sommes assurés de bonifier notre offre et avons utilisé divers outils qui nous permettront de mieux cibler nos communications et/ou programmation dans le futur. Mais voyons les détails des activités de 2018…

Le Vieux-Aylmer se sucre le bec 2018
24 et 25 mars 2018

Vous aurez peut-être remarqué que nous avons modifié le titre du Festival pour dorénavant le

situer dans le « Vieux-Aylmer »; une nouvelle image qui correspond davantage à ce que l'on retrouve partout au Québec et qui attire souvent plus de touristes, de festivaliers.

Plus de 25 entreprises participantes proposaient à nouveau des dégustations de produits tous plus sucrés les uns que les autres alors que plusieurs exposants offraient des articles divers aux visiteurs.

Les placements médias et la promotion radio ainsi que Dame Nature ont grandement contribué à un achalandage important. En fait, nous estimons à plus de 12,000 le nombre de visiteurs du Festival. De leur côté, les commerçants ont constaté un nombre accru de festivaliers provenant de l'extérieur du secteur Aylmer comme tel (principalement du grand Gatineau). Lors de la rencontre post-mortem, nous avons d'ailleurs convenu du rôle-clé de la promotion de l'événement et de l'importance d'élargir le territoire ciblé lors de nos campagnes.

Le Festival du Vieux-Aylmer
17-18 et 19 août 2018

L'APICA proposait cette année une 5e édition de son festival familial haut en couleurs dans le Vieux-Aylmer. Pour une 3e année consécutive, nous avons collaboré avec Gigantika, exposant une trentaine d'œuvres d'art gigantesques, dont 4 nouvelles, sur un parcours plus long cette fois, reliant Wilfrid-Lavigne au Musée de l'Auberge Symmes. Illumination nocture, chasse aux géants, spectacles et animation pour tous étaient au menu. En lien avec le thème Gigantika, l'APICA avait invité les 30 commerçants participants à offrir des articles ou plats gigantesques (biscuits, brunch, produits locaux, etc.). Un marché public accueillait 24 exposants au cours des deux jours du Festival.

Les 10,000 festivaliers ont pu profiter des jeux (gonflables, d'habiletés, etc.) et spectacles (BMX, jonglerie, musique et plus), des aires d'animation et de pique-nique ou encore ils ont visité les commerçants sur la Principale ou sur des rues perpendiculaires à celle-ci.

Parmi les nouveautés cette année : un parcours qui menait jusqu'à la rue Front; campagne de promotion sur Facebook ciblant Ottawa et ce, en collaboration avec Tourisme Outaouais; sondage auprès des festivaliers afin de bien connaître notre clientèle et mieux cibler nos stratégies de promotion.

L'APICA a cette année bénéficié d'appuis financiers de Tourisme Outaouais, du député fédéral de Hull-Aylmer, M. Greg Fergus et des Galeries Aylmer. Merci! Merci également à Mme Josée Lacasse de nous avoir gracieusement prêté son espace au 61, rue Principale. Merci aux 16 bénévoles et à Industries CAMA pour ses équipements et son personnel!

Campagne « Achetez et fêtez à Aylmer, c'est gagnant »
Du 18 novembre au 18 décembre

Pour une 2e année consécutive, l'APICA a lancé une campagne de promotion groupée pour le Temps des Fêtes, modifiant toutefois le concept ainsi que le format en suggérant de «fêter » en plus d'« acheter». De plus, nous avons élargi le territoire et les catégories d'entreprises visées par la campagne en invitant l'ensemble de celles situées dans le secteur Aylmer à participer, qu'elles soient ou non situés dans le Vieux-Aylmer, qu'elles soient ou non dans le commerce de détail ou la restauration.

Les entreprises participantes ont ainsi contribué à rassembler un panier-cadeau d'une valeur de près de 2 000 $! Et les consommateurs devaient acheter, manger ou se procurer les services des entreprises participantes pour recevoir un coupon de participation et courir la chance de remporter le panier-cadeaux Plus on achète, plus on augmente nos chances de gagner!

Quelque 25 entreprises se sont jointes à cette campagne qui a bénéficié d'une présence médiatique sans précédent : 2 pleines pages avec les logos des entreprises participantes dans le Bulletin d'Aylmer, campagne Facebook payée, envoi de notre Infolettre et une page dédiée sur le site internet de l'APICA, promotion sur les écrans des Galeries Aylmer, campagne programmatique (numérique) à Gatineau et Ottawa. Cette dernière nous a entre autres permis de compiler une base de données de plus de 2,550 visiteurs à la page dédiée de notre site internet, une liste qui sera bonifiée au fur et à mesure de nos futures campagnes.

Un autre type d'information compilée au cours de la campagne : nous avons demandé aux consommateurs d'identifier comment ils avaient entendu parler de celle-ci. Les moyens les plus efficaces pour cette édition : en magasin, les affiches distribuées par l'APICA, la campagne programmatique qui redirigeait vers la page dédiée de notre site internet et les écrans des Galeries Aylmer.

C'est une enseignante, Mme Denise Cousineau, qui a remporté le panier-cadeau. Du côté des entreprises participantes, l'APICA a procédé à un tirage parmi celles-ci. Le prix à gagner? Une adhésion gratuite à l'APICA pour 2019. Le Café Mulligan a été l'heureux gagnant!

Autres initiatives

En plus de coordonner ces événements, l'APICA s'est impliquée de diverses manières dans d'autres projets :

- Appui au Festival folk et guitares qui avait lieu en juin dans le Vieux-Aylmer
- Promotion des entreprises membres de l'APICA à l'entrée du Marché de Noël du Vieux-Aylmer
- Campagne de publicité sur les autobus de la STO durant 7 semaines – 35 panneaux derrière les autobus, qui visait à promouvoir le Vieux-Aylmer comme destination gourmande, culturelle et de plein air

- Collaboration avec Tourisme Outaouais – achat d'espace publicitaire sur la Carte vélo officielle de l'Outaouais afin de promouvoir le secteur Aylmer comme destination touristique

- Collaboration avec la conseillère municipale Audrey Bureau, le Centre d'exposition L'Imagier et Bouquinart sur un projet d'installation de supports à vélo artistiques
- Collaboration avec la conseillère municipale Audrey Bureau pour la mise en place en place d'espaces éphémères qui pourraient prendre forme dès l'été 2019.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Suzanne Bossé, directrice générale de l'APICA (info@apica.ca).

Tournoi de golf annuel
31 mai 2018

Merci à nos précieux commanditaires !

PLATINE : DMS Tenue de livres

OR :
Epsilon Groupe Conseil et Gestion Inc.
Home Hardware Aylmer

ARGENT :
Bistro l'Autre Œil/Dépanneur Rapido
Clinique chiropratique du Portage
Lareau Courtier d'assurances
Lumbec/Groupe Vert plus
Banque Royale du Canada

BRONZE :
Bistro Vitalia
Brunet Plus Aylmer
Cgm2 communications
Déménagement Bye Bye
Entreprise JYT
Galeries Aylmer
Greg Fergus, Député de Hull-Aylmer
Industries CAMA
Kroki 3D

Prestige :
André Fortin, Assemblée nationale (Québec)
Chartwell Monastère Aylmer
PME Inter Notaires

Tournoi de golf annuel
31 mai 2018

L'équipe féminine gagnante 2018

Claude Gauthier, Lucie Turpin, Mona Azzi et Roxanne Lafrenière

L'équipe masculine gagnante 2018

Martin Barbe, André Barbe, Éric Landreville et Simon Landreville

ANNEXE 1
Ratification des actes des administrateurs

Janvier 2018

Chantal Leblanc-Bélanger, appuyée par Vincent Lemieux, propose que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié : l'item Cooptation d'un administrateur est ajouté après le Mot de la présidente et l'item Rencontre thématique est retiré.
Adopté. (Résolution 2018.01.24-01)

Mireille Alary, appuyée par Sébastien Labelle, propose l'adoption du procès-verbal du 20 décembre 2017 tel que présenté.
Adopté. (Résolution 2018.01.24-02)

François Sylvestre, appuyé par Mireille Alary, propose la nomination de Sophie Castonguay sur le conseil d'administration.
Adopté. (Résolution E-2018.01.24-03)

Véronique Semexant, appuyée par Nathalie Rodrigue, propose que les modifications suivantes soient apportées aux signataires de chèques au compte de l'APICA, numéro 663921, à la Caisse Desjardins Hull-Aylmer :

- *Enlever Karine Savaria et Jocelyne Lauzon*
- *Ajouter Mireille Alary et Suzanne Bossé*
- *Les signataires au compte sont donc : Stéphanie Olney-Lessard, Sébastien Labelle, Mireille Alary et Suzanne Bossé*

Adopté. (Résolution 2018.01.24-04)

Février 2018

Mireille Alary, appuyée par Martine Mongrain, propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
Adopté. (Résolution 2018.02.21-01)

Mireille Alary, appuyée par François Sylvestre, propose l'adoption du procès-verbal du 24 janvier 2018 tel que modifié : revoir la section des présences et absences.
Adopté. (Résolution 2018.02.21-02)

Mireille Alary, appuyée par Martine Mongrain, propose l'adoption d'un budget déficitaire de 21,104 $ pour l'année 2018.
Adopté. (Résolution 2018.02.21-03)

Mars 2018

Sébastien Labelle, appuyé par Mireille Alary, propose que l'ordre du jour soit accepté tel que

présenté. Il est convenu d'accorder une flexibilité à l'ordre du jour et ce, afin que le Rapport de mission d'examen 2017 soit présenté à l'arrivée de M. Mousseau.
Adopté. (Résolution 2018.03.21.01)

Mireille Alary, appuyée par François Sylvestre, propose l'adoption du procès-verbal du 21 février 2018 tel que présenté.
Adopté. (Résolution 2018.03.21.02)

François Sylvestre, appuyé par Nathalie Rodrigue, propose que :

Attendu que la Ville de Gatineau a confirmé la somme de 85,000 $ en appui à la mission de l'APICA vis-à-vis les entreprises commerciales et de services du secteur Aylmer pour la période 2018-2022 ;

Attendu que la mission de l'APICA est de stimuler et soutenir tous ceux qui font des affaires à Aylmer afin de relever les défis du développement socioéconomique de la région ;

Il est convenu

Que Mireille Alary, vice-présidente de l'APICA, soit autorisée à signer le Protocole d'entente en appui à la mission de l'APICA 2018-2022 avec la Ville de Gatineau

Il est convenu

Que l'APICA utilisera ces fonds à l'animation et à la valorisation commerciale du Vieux-Aylmer
Que l'APICA invitera, lorsque possible, les entreprises membres de l'extérieur du Vieux-Aylmer à participer aux activités et événements visant l'augmentation de l'achalandage dans les commerces du secteur Aylmer

Adopté. (Résolution 2018.03.21.03)

Chantal Leblanc-Bélanger, appuyée par Véronique Semexant, propose qu'une section de la rue Principale soit fermée, de la rue Parker à la rue Eardley (la rue Eardley n'est pas fermée) lors du Festival du Vieux-Aylmer les samedi 18 août 2018 et dimanche 19 août de 9h à 18h.
Adopté. (Résolution 2018.03.21-04)

Avril 2018

Martine Mongrain, appuyée par Mireille Alary, propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
Adopté. (Résolution 2018.04.04.01)

François Sylvestre, appuyé par Martine Mongrain, propose la nomination de M. Marc Lafontaine, directeur général du Monastère Aylmer et Maxime O. Tremblay, courtier, Lareau Courtiers d'assurances, pour siéger au CA.
Adopté. (Résolution 2018.04.04.02)

Élaboré à la suite de la rencontre du comité Gouvernance à ce sujet et appuyé par les Statuts et règlements de l'APICA, l'ébauche d'un document décrivant les rôles et responsabilités de la présidence de l'APICA est présentée pour discussion et adoption.

Chantal Leblanc-Bélanger, appuyée par Mireille Alary, propose l'adoption du document tel que

modifié.
Adopté. (Résolution 2018.04.04.03)

Mireille Alary, appuyée par François Sylvestre, propose que la fonction de secrétaire de l'APICA soit jumelée à celle de trésorier. Maxime O. Tremblay accepte d'assumer les deux postes.
Adopté. (Résolution 2018.04.04.04)

Marc Lafontaine, appuyé par Sébastien Labelle, propose que les modifications suivantes soient apportées aux signataires de chèques au compte de l'APICA, numéro 663921, à la Caisse Desjardins Hull-Aylmer :

Enlever Stéphanie Olney-Lessard et Sébastien Labelle

- *Ajouter François Sylvestre et Maxime O. Tremblay*
- *Les signataires au compte sont donc : François Sylvestre, Maxime O. Tremblay, Mireille Alary et Suzanne Bossé*

Adopté (Résolution 2018.04.04.05)

Marc Lafontaine, appuyé par Vincent Lemieux, propose que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié : ajout des items au Varia – assurance responsabilité ; dossier de la Marina.
Adopté. (Résolution 2018.04.24.01)

Maxime O. Tremblay, appuyé par Mireille Alary, propose la nomination de Mme Johanne Bérubé, Industries CAMA pour siéger au CA.
Adopté. (Résolution 2018.04.24.02)

Nathalie Rodrigue, appuyée par Mireille Alary, propose l'adoption du document tel que présenté (procès-verbal du 21 mars 2018).
Adopté. (Résolution 2018.24.04.03)

Marc Lafontaine, appuyé par Mireille Alary, propose l'adoption du document tel que présenté (procès-verbal de la rencontre du 4 avril 2018).
Adopté. (Résolution 2018.24.04.04)

Marc Lafontaine, appuyé par Mireille Alary, propose que le comité des Finances aille de l'avant pour doter l'APICA d'un système comptable et d'un service d'info nuagique qui assurera la mémoire corporative de l'APICA pour le CA et l'équipe.
Adopté. (Résolution 2018.24.04.05)

Mai 2018

Marc Lafontaine, appuyé par Sophie Castonguay, propose que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié avec l'ajout de l'item « Recrutement » sous Varia.
Adopté. (Résolution 2018.05.22.01)

Marc Lafontaine, appuyé par François Sylvestre, propose l'adoption du procès-verbal [du 24 avril 2018] tel que présenté.
Adopté. (Résolution 2018.05.22.02)

François Sylvestre, appuyé par Martine Mongrain, propose que l'APICA mette en place un moratoire quant à son appui d'ici à ce que le CA ait mis en place, d'ici septembre 2018, les paramètres de fonctionnement et la grille d'évaluation d'un tel programme.
Adopté (Résolution 2018.05.22.03)

Juin 2018

Sébastien Labelle, appuyé par Johanne Bérubé, propose que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié : ajout des items a) Parc industriel sous Varia et b) demande de commandite à l'APICA de la part du Centre alimentaire sous Huis clos.
Adopté. (Résolution 2018.06.19.01)

Chantal Leblanc-Bélanger, appuyée par Sophie Castonguay, propose l'adoption du procès-verbal [du 22 mai 2018] tel que modifié : remplacer Martine Mongrain par Chantal Leblanc-Bélanger comme administrateur appuyant la résolution concernant le moratoire à l'appui d'activités et événements d'ici septembre 2018 (Résolution 2018.05.22.03).
Adopté. (Résolution 2018.06.19.02)

Maxime O. Tremblay, appuyé par Sébastien Labelle, propose l'adoption de la politique [en matière d'appels d'offres et de contrats] telle que modifiée : qu'un estimé de coûts soit soumis pour chaque projet, qu'il y ait ou non nécessité d'appel d'offre et qu'il soit précisé que les montants indiqués à la politique sont avant taxes.
Adopté. (Résolution 2018.06.19.03)

Chantal Leblanc-Bélanger, appuyée par Mireille Alary, propose que l'APICA effectue des représentations auprès de la ville de Gatineau afin que celle-ci accélère, dans les plus brefs délais, la mise en place pour un développement efficace du Parc industriel.
Adopté. (Résolution 2018.06.19.04)

Août 2018

Martine Mongrain, appuyée par Mireille Alary, propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
Adopté. (Résolution 2018.08.21.01)

Johanne Bérubé, appuyée par Marc Lafontaine, propose l'adoption du procès-verbal [du 19 juin] tel que présenté.
Adopté. (Résolution 2018.08.21.02)

Marc Lafontaine, appuyé par Maxime O. Tremblay, propose l'adoption de deux nouvelles catégories de membres au sein de l'APICA : les membres réguliers (professionnels, industriels et commerçants y compris les travailleurs autonomes) et les membres associés (OSBL et classe politique).
Adopté. (Résolution 2018.08.21.03)

Chantal Leblanc-Bélanger, appuyée par Johanne Bérubé, propose que l'APICA adopte comme politique de fournir un appui financier de 150 $ aux entreprises hôtes d'un 6 à 8.

Adopté. (Résolution 2018.08.21.04)

Chantal Leblanc-Bélanger, appuyée par François Sylvestre, propose que l'APICA fasse parvenir une lettre de remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de l'événement, profitant de l'occasion pour rappeler à tous qu'une telle activité a lieu grâce à l'APICA.
Adopté. (Résolution 2018.08.21.05)

Septembre 2018

François Sylvestre, appuyé par Sébastien Labelle, propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
Adopté. (Résolution 2018.09.25.01)

Chantal Leblanc-Bélanger, appuyée par Maxime O. Tremblay, propose l'adoption du procès-verbal [du 21 août] tel que présenté.
Adopté. (Résolution 2018.09.25.02)

François Sylvestre, appuyé par Sébastien Labelle, propose que la cotisation 2019 de l'APICA soit fragmentée en deux, permettant d'offrir le choix aux entreprises d'adhérer ou non à la FCEI. Ainsi, l'APICA aurait dorénavant une cotisation de base à laquelle pourrait s'additionner une cotisation pour être membre de la FCEI.
Adopté. (Résolution 2018.09.25.03)

François Sylvestre, appuyé par Maxime O. Tremblay, propose que l'APICA ait 2 catégories de membres à compter de 2019 :

1) membres réguliers = Professionnels (faisant généralement référence à un ordre professionnel et/ou offrant des services aux entreprises et particuliers), industriels, commerçants et travailleurs autonomes ;
2) membres associés (OSBL, institutionnel, classe politique, autres).
Adopté. (Résolution 2018.09.25.04)

Marc Lafontaine, appuyé par Sébastien Labelle, propose que le Conseil d'administration adopte la recommandation de la direction générale [quant au modèle opérationnel de l'APICA], exception faite de la mise en place de commission sur les commandites, un élément sur lequel la directrice générale devra à nouveau se pencher afin d'offrir une autre option à l'APICA.
Adopté. (Résolution 2018.09.25.05)

Octobre 2018

François Sylvestre, appuyé par Martine Mongrain, propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
Adopté. (Résolution 2018.10.30.01)

Sébastien Labelle, appuyé par Maxime O. Tremblay, propose l'adoption du procès-verbal [du 25 septembre 2018] tel que présenté.
Adopté. (Résolution 2018.10.30.02)

Martine Mongrain, appuyée par Mireille Alary, propose que l'APICA renouvelle son entente avec la FCEI pour l'année 2018-2019.
Adopté. (Résolution 2018.10.30.03)

Martine Mongrain, appuyée par Sébastien Labelle, propose que la cotisation 2019 de l'APICA soit 175 $ et qu'un montant de 200 $ soit ajouté pour les entreprises qui souhaitent bénéficier des services de la FCEI durant l'année.
Adopté. (Résolution 2018.10.30.04)

Novembre 2018

Maxime O. Tremblay, appuyé par Mireille Alary, propose que :

Attendu que la Ville de Gatineau a modifié le Protocole d'entente 2018-2022 le liant à l'APICA, confirmant la somme de 125,000 $ par année sur 5 ans, en appui à la mission de l'APICA vis-à-vis les entreprises commerciales et de services du secteur Aylmer ;

Attendu que la mission de l'APICA est de stimuler et soutenir tous ceux qui font des affaires à Aylmer afin de relever les défis du développement socioéconomique de la région ;

Que François Sylvestre, président de l'APICA, soit autorisé à signer le Protocole d'entente 2018-2022 modifié qui lie l'Association avec la Ville de Gatineau.
Adopté (résolution 2018.11.22-01)

Marc Lafontaine, appuyé par Johanne Bérubé, propose que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié par l'ajout de l'item « L'art public dans le cadre du Festival du Vieux-Aylmer 2019 » – proposition du Centre d'exposition L'Imagier.
Adopté. (Résolution 2018.11.27.01)

Mireille Alary, appuyée par Maxime O. Tremblay, propose l'adoption du procès-verbal [du 30 octobre 2018] tel que présenté.
Adopté. (Résolution 2018.11.27.02)

Mireille Alary, appuyée par Marc Lafontaine, propose que l'APICA confirme par lettre son appui de principe au projet [L'art public dans le cadre du Festival du Vieux-Aylmer 2019]. Un montant spécifique sera identifié lors de la prochaine rencontre du CA, alors que le budget 2019 sera adopté.
Adopté. (Résolution 2018.11.27.03)

ANNEXE 2

États financiers
Au 31 décembre 2018

L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS,

INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS D'AYLMER INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2018

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats et évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11

PIERRE MOUSSEAU, CPA

CPA COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CPA CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT

PIERRE MOUSSEAU, CPA

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS D'AYLMER INC.

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme L'Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer Inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, et les états des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

90, rue Maurice, Gatineau (Québec) J8Y 5X7 • Téléphone : 819-**771-3799** • Télécopieur : 819-771-2832

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

[1]

Gatineau, Qc
Le 11 mars 2019

[1] Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A102700

L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS,
INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS D'AYLMER INC.

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017 (non audité)
Produits		
Subvention - Ville de Gatineau	125 000 $	92 500 $
Cotisations des membres	26 535	27 400
Tournoi de golf	40 410	29 068
Activités et autres	12 146	8 399
	204 091	157 367
Charges		
Activités	8 758	2 032
Cotisations et adhésion FCEI	16 906	15 126
Déplacements et représentation	1 614	1 824
Frais de bureau	1 712	844
Honoraires	55 979	49 275
Honoraires professionnels	4 182	2 874
Intérêts et frais bancaires	663	344
Loyer	12 213	12 020
Publicité et promotion	17 777	10 979
Tournoi de golf	22 498	17 719
Télécommunications	4 392	4 050
Valorisation et animation	58 381	52 287
Amortissement de l'actif incorporel	1 322	2 385
	206 397	171 759
Insuffisance des produits sur les charges	(2 306)	(14 392)
Actifs nets au début	52 399	66 791
Actifs nets à la fin	50 093 $	52 399 $

PIERRE MOUSSEAU, CPA

L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS,
INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS D'AYLMER INC.

BILAN

31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017 (non audité)
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	12 866 $	74 373 $
Débiteurs (note 4)	48 360	2 611
Frais payés d'avance	10 541	2 873
	71 767	79 857
Actif incorporel (note 5)	-	1 322
	71 767 $	81 179 $
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	20 899 $	20 710 $
Produits reportés	775	8 070
	21 674	28 780
Actifs nets		
Non affecté	50 093	52 399
	71 767 $	81 179 $

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

PIERRE MOUSSEAU, CPA

L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS,
INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS D'AYLMER INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017 (non audité)
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(2 306) $	(14 392) $
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement de l'actif incorporel	1 322	2 385
	(984)	(12 007)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 7)	(60 523)	9 399
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(61 507)	(2 608)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	74 373	76 981
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	12 866 $	74 373 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Association, constituée le 15 avril 1980 selon la partie 3 de la Loi sur les Compagnies du Québec, a pour mission de stimuler et soutenir la communauté d'affaires d'Aylmer pour relever les défis du développement socioéconomique de la région.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissementLes variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des recevables.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et des actifs incorporels amortissables.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Constatation des produits

L'organisme constate ses produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations sont comptabilisées dans la période à laquelle elles se rapportent.

Les droits d'inscriptions aux évènements spéciaux sont constatés à titre de produits lorsque les évènements ont lieu.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la société aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 25 %.

Site web	Amortissement linéaire	25 %

3. Instruments financiers

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients..

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

4. Débiteurs

	2018	2017
Comptes clients	2 640 $	- $
Ville de Gatineau	45 000	-
La Corporation du DPNG	-	1 801
Tournée des fêtes	-	810
Débiteurs autres	720	-
	48 360 $	2 611 $

5. Actif incorporel

	2018			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site web	9 540 $	9 540 $	- $	1 322 $

6. Créditeurs

	2018	2017
Fournisseurs	14 802 $	- $
Frais courus	4 417	20 710
Certificats cadeaux	1 680	-
	20 899 $	20 710 $

7. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2018	2017
Débiteurs	(45 749) $	2 565 $
Frais payés d'avance	(7 668)	(2 873)
Créditeurs	189	10 712
Produits reportés	(7 295)	(1 005)
	(60 523) $	9 399 $

8. Dépendance économique

La survie financière de l'organisme dépend des subventions reçues de la Ville de Gatineau.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2017 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2018.